



MUNICIPALITE
DE
PREVERENGES

1028 Prévéranges, le 12 février 2016

COMMUNICATIONS DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 2, 9, 16, 23, 30 novembre, 7, 14 décembre 2015, 11, 18, 25 janvier, 1 et 8 février 2016

- **Dispenses d'enquête**
 - création d'un étang, Chemin des Condémines 21,
 - installation solaire photovoltaïque, Avenue de la Plage 49,
 - travaux d'entretien et rénovation, Chemin du Monteiron 2,
 - installation d'une pompe à chaleur par sondes géothermiques verticales, Chemin des Ecureuils 3.
- **Permis de construire / démolition**
 - transformation des balcons, Allée des Pommiers 3,
 - construction d'un nouveau bâtiment pour la voirie, parcelle n° 1977 – Z.I. Le Trési,
 - route d'accès au nouveau bâtiment de la voirie, Z.I. Le Trési,
 - installation d'une pompe à chaleur, Chemin des Ecureuils 3,
 - changement d'affectation, Allée du Rionzi 1.

La Municipalité a également :

- **pris acte :**
 - de la statistique de la population au 31.01.2016 : 5'382 habitants résident à Prévéranges et 96 sont en séjour.
- **décidé :**
 - de signer avec les opposants une convention sur l'utilisation des grils à la plage de Prévéranges,
 - d'autoriser l'organisation du Carnaval le 19.03.2016,
 - d'octroyer la bourgeoisie de Prévéranges à Mme Lucia Rosso, M. et Mme Ulrich Paul Max et Irène Lemmin, M. Salvatore Mineo, M. Nolan Malley, M. Colin Malley, M. Roberto Palma Garcia, M. Francesco Gramiccia, Mme Monique Poitrenaud, M. et Mme David et Patricia Gore, M. et Mme Mario Valldosera Bisbal et Anna Verdaguer Rubinat ainsi qu'à leurs enfants, Mlle Patricia Barge Sousa et à M. Laurent Michaud,
 - de reconnaître l'Association théâtrale de Prévéranges et du Carnaval en tant que sociétés locales,
 - de verser Fr. 6'600.00 au Passeport-vacances de Morges et environs auquel ont participé 88 enfants de Prévéranges,
 - de fixer l'action du nettoyage de la plage au samedi 16.04.2016,
 - d'engager Mme Filippa Dumont à 80%, dès le 01.04.2016 en qualité de secrétaire à la Sécurité municipale en remplacement de Mme Michèle Ries qui a décidé de faire valoir son droit à la retraite au 30.06.2016,

- de commander 3 blocs de cartes journalières CFF et de fixer le prix de vente aux habitants à Fr. 35.00/pièce.
- **adjudé les travaux/mandats suivants :**
 - salon rose – travaux de rénovation – entreprise Immobat Construction SA, Bussigny,
 - aula – travaux de rénovation – entreprises Balmelli SA, Bremblens, ATA SA, Chêne-Bourg, Ciel Société coopérative, Lausanne, Von Auw SA, Préverenges, Immobat Construction SA, Bussigny et InnovaBat, Ecublens,
 - Annexe de l'église – travaux de rénovation – entreprises Cojal SA, Crissier, Strehl SA, Lausanne, Sedorama SA, Bussigny, Alcom Services, Penthelaz,
 - le Château – remplacement de l'éclairage de la façade, entreprise Duvoisin-Groux SA, Bussigny,
 - place de jeux – Avenue de Croix-de-Rive – réaménagement – entreprises Bimbo, AlpnachDorf, Realsport Group, St-Légier, et Swissclôture Léman, Forel,
 - Cimetière – travaux de réfection – entreprise Marti SA, Lausanne.

LA MUNICIPALITE